



JORAT-MEZIERES

## Extrait des décisions de la séance municipale du 4 avril 2022

début : 16h00

Présidence :	M. Patrice Guenat, Syndic
Municipaux :	Mmes Sonia Hugentobler, vice-syndique et Muriel Preti MM. Roland Galley, Pierre Jordan, Patrick Emery et Michel Rochat

### **Demande de soutien**

de répondre négativement à une demande de soutien d'un habitant pour la réalisation d'un disque.

### **Jorat Parc Naturel**

de confirmer à la direction du Parc la réalisation du projet de curage et de réaménagement de l'étang du stand de tir de Ferlens avec les conditions demandées.

### **Tracteur voirie - remplacement**

de confirmer à Moret Machines agricoles SA à Savigny la commande d'un tracteur Kubota LX 401 avec tondeuse frontale et lame à neige.

### **Parcelle N°4573 – Vega Manuel et Carmen – Mézières, Chemin Pierre-Boulangier 8**

de signer l'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) concernant la pose de 70.84 m<sup>2</sup> de panneaux solaires photovoltaïques.

### **Parcelle N°2030 – Badoux Olivier – Ferlens, Route du Village 7**

de signer l'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) concernant la pose de 44.8 m<sup>2</sup> de panneaux solaires photovoltaïques.

### **CAMAC 206168 – Pradel Damien et Martinez Alexandra – Mézières, Chemin Clos du Brit 6**

de délivrer le permis de construire pour la rénovation intérieure complète, isolation périphérique, remplacement des fenêtres et installation d'une PAC.

### **CAMAC 210225 – Richter Hannes – Carrouge, Route du Village 59**

de transmettre à la Camac le dossier relatif au remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau split. Ce dossier ne nécessite pas d'enquête publique mais doit être soumis dans les services cantonaux.

### **CAMAC 207100 – Golfetto Silvio et Silvia – Ferlens, Route du Nord 11**

de délivrer le permis d'utiliser pour une pompe à chaleur à sonde géothermique.

### **Radar préventif**

de répondre à un habitant de Ferlens que le radar préventif communal sera installé prochainement sur la Route de Servion à Ferlens et que la gendarmerie sera contactée pour y faire des contrôles ponctuels de vitesse.

### **Fête du 1<sup>er</sup> août 2022**

de valider l'emplacement de la fête sous la cantine de l'Abbaye de Carrouge.

**Parcelle N°4037 – Cavin Jean-Pierre – Mézières**

d'accepter, avec les dérogations, la demande de fractionnement de la parcelle N°4037.

**Demandes de réservation de salles communales**

d'accepter la demande de location de M. Guy Pernet de Mézières pour la Grande salle de Mézières le 5 novembre 2022 ;

d'offrir, à titre de soutien, la location du Stand des Maraîches au comité du 56<sup>e</sup> Tir cantonal Broye-Vully du 24 au 27 juin et du 1<sup>er</sup> au 3 juillet 2022.

**Texaid**

de signer le contrat de concession pour la collecte de vêtements, textiles et chaussures usagés qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2022. Les containers Textura et Solitex installés sur le territoire communal seront enlevés au plus tard le 30 juin 2022.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  
Patrice Guenat



La Secrétaire  
Valérie Pasteris